

Feuille de renseignements sur l'eau de puits

Bureau du médecin-hygiéniste en chef



Mars 2001

Comment faire des tests pour dépister une contamination bactérienne de mon eau de puits?

Il existe un certain nombre de laboratoires agréés et non-agrégés qui sont en mesure d'effectuer des tests bactériologiques. Il est recommandé que les analyses bactériologiques des échantillons d'eau potable soient effectuées par un laboratoire agréé. Celui-ci devrait vous fournir des flacons de prélèvement, des formules et des directives de prélèvement pertinentes. Pour connaître le laboratoire agréé le plus proche de chez vous, veuillez communiquer avec le bureau de Conservation Manitoba de votre localité (mentionné dans la liste à la fin de cette feuille de renseignements).

Qui effectue le prélèvement?

En tant que propriétaire du puits, il vous incombe d'effectuer le prélèvement. Suivez soigneusement les directives que le laboratoire vous a données et apportez votre échantillon au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement.

Quel test de dépistage dois-je faire?

Vous devez faire des tests pour dépister les bactéries coliformes dans l'eau afin de savoir si votre puits peut être contaminé par des germes bactériens. Les tests bactériologiques standardisés pour les puits privés sont appelés tests de recherche des coliformes totaux, test des coliformes fécaux ou test des E. coli. (Si vous avez un nourrisson âgé de moins d'un an, il est également recommandé de faire un test pour dépister le nitrate. Cela nécessite un échantillon d'eau distinct.)

Où me procurer des flacons de prélèvement?

Vous pouvez vous procurer des flacons de prélèvement auprès d'un laboratoire ainsi que des bureaux de Conservation Manitoba ou de la Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba. Certains bureaux municipaux fournissent des flacons aux résidents de leur territoire.

Comment effectuer un prélèvement?

Si vous ne procédez pas correctement pour faire le prélèvement, il est très probable que l'échantillon sera contaminé et que le résultat de la recherche des coliformes totaux sera faussement élevé; cela provoquera des inquiétudes inutiles, il faudra refaire le test ou désinfecter les puits par chloration.

Avant de prélever votre échantillon, il est important de procéder comme suit :

- 1) Afin de réduire au minimum le risque de contamination de l'échantillon, choisissez un point d'échantillonnage le plus près possible du puits dont on analyse l'eau. Le point d'échantillonnage doit se trouver sur une partie de tuyauterie fréquemment utilisée et il doit être facilement accessible pour que les tests soient faits correctement.
- 2) De nombreuses maisons et entreprises sont équipées de dispositifs de traitement de l'eau. **Il faut mettre hors circuit ces dispositifs, les enlever ou les débrancher ou bien prélever l'échantillon avant que l'eau pénètre dans le dispositif.** Il s'agit des dispositifs aux points d'entrée comme les adoucisseurs, les filtres au charbon, les filtres de déferrisation. Il s'agit aussi des dispositifs aux points d'utilisation, installés sur les robinets et sous l'évier (y compris les filtres à sédiments), des modules d'osmose inverse et des filtres en céramique.
- 3) Les échantillons devraient toujours être prélevés directement à la source et non pas aux tuyaux d'arrosage ou à partir d'autres contenants comme des louches.
- 4) Enlevez l'aérateur (crépine) de l'extrémité du robinet. Ces aérateurs sont fréquemment contaminés. Flambez l'extrémité du robinet pendant un court instant à l'aide d'un briquet (**procédez avec précaution** : les composantes en plastique peuvent être endommagées par la chaleur) ou lavez l'extrémité du robinet avec une solution désinfectante concentrée. (Utilisez deux cuillères à thé d'eau de javel ordinaire à usage domestique dans un litre d'eau, soit un rapport de 1:100).

- 5) Le prélèvement des échantillons doit se faire à l'aide des flacons stériles fournis par le laboratoire, par Conservation Manitoba ou par les bureaux de la Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba dont la liste se trouve à la fin de ce feuillet de renseignements.
- 6) Laissez couler l'eau des robinets ou des pompes pendant deux à trois minutes avant de prélever l'échantillon.
- 7) Enlevez avec précaution le bouchon du flacon de prélèvement en laissant l'enveloppe de protection en place. Tenez le bouchon et l'enveloppe de protection à la main pendant le remplissage du flacon. Ne déposez pas le bouchon ou n'en touchez pas l'intérieur.
- 8) Remplissez le flacon jusqu'au niveau indiqué par le laboratoire. **Ne rincez pas le flacon** car il contient un agent chimique nécessaire pour le test.
- 9) **Conservez les échantillons au frais** (couverts et dans un endroit frais comme un réfrigérateur) et remettez-les au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement. Les échantillons laissés à une température trop chaude ne peuvent pas être analysés car ils donneront des résultats de tests inexacts.
- 10) S'il faut effectuer plus d'un test, veuillez remettre un autre ou d'autres flacons à raison d'un flacon par test.
- 11) N'utilisez pas un flacon si le sceau est brisé.
- 12) Un flacon de prélèvement stérile ne convient pas pour des analyses chimiques.

Où, quand et comment remettre l'échantillon?

Le facteur temps est important pour les tests bactériologiques. Les échantillons devraient parvenir au laboratoire dans les 24 heures qui suivent le prélèvement. Si vous n'apportez pas vous-même les échantillons, certains laboratoires offrent un service de ramassage par messagerie à partir de la gare routière de certaines localités. La formule de présentation devrait accompagner l'échantillon.

Que me disent les résultats du test?

Les tests bactériologiques recherchent la présence de bactéries (qui sont l'indice d'une contamination) comme les coliformes totaux, les coliformes fécaux et les E. coli. Les organismes coliformes se trouvent à l'état naturel dans le sol ainsi que dans les intestins des êtres humains et des animaux. Leur présence dans l'eau peut être l'indice d'une pollution du sol ou d'une contamination par des eaux d'égout. L'infiltration des eaux de surface ou le suintement provenant d'une fosse septique peuvent en être les causes

éventuelles. L'E. coli est une sorte de coliforme fécal qui, en temps normal, n'est présent que dans les intestins des êtres humains et des animaux. La présence d'E. coli dans l'eau est l'indice certain d'une pollution par les eaux d'égout (matières fécales). La plupart des types d'E. coli ne provoquent pas de maladies chez les êtres humains. L'E. coli O157 (que l'on a trouvé à Walkerton) est un type particulier d'E. coli qui peut causer une maladie grave.

Quand on dit qu'un échantillon est bactériologiquement propre à la consommation, cela signifie que l'on n'a pas trouvé de bactéries coliformes. L'absence de bactéries coliformes dans l'échantillon est l'indice de l'absence d'E. coli et d'autres bactéries pathogènes.

En règle générale, un puits devrait demeurer propre et exempt de bactéries s'il est sûr et correctement entretenu.

Quand on dit qu'un échantillon est impropre à la consommation ou qu'il faut refaire les tests, cela signifie probablement que l'on a trouvé des bactéries coliformes dans votre échantillon. Cela peut être l'indice que l'eau de puits est contaminée.

Que devrais-je faire si les résultats des tests révèlent la présence de bactéries?

La présence de bactéries coliformes indique que l'eau pourrait être impropre à la consommation. À titre de mesure de précaution, il faudrait faire subir une forte ébullition à l'eau avant de la consommer. Il peut être nécessaire de fournir un deuxième échantillon pour confirmer le premier résultat. Assurez-vous de suivre la bonne procédure de prélèvement afin d'éviter une contamination accidentelle de l'échantillon. Si vous avez un résultat anormal, il est recommandé de communiquer avec l'inspecteur de la santé publique de votre localité pour obtenir d'autres conseils.

L'E. coli, ou d'autres coliformes fécaux n'apparaissent que dans les échantillons d'eau récemment contaminés par des matières fécales (eaux d'égout). Ils sont l'indice d'une présence éventuelle de bactéries pathogènes, de virus ou de protozoaires. Une eau qui contient des E. coli ou d'autres coliformes fécaux n'est pas propre à la consommation et l'on devrait prendre rapidement des mesures correctives. Vous trouverez des renseignements sur la désinfection des puits dans la feuille de renseignements intitulée « Comment désinfecter mon puits? ».

Feuilles de renseignements sur l'eau potable

Comment savoir si mon eau de puits est exempte de contamination bactérienne?

Comment faire des tests pour dépister une contamination bactérienne de mon eau de puits?

Que faire quand on émet un avis de faire bouillir l'eau?

Comment désinfecter mon puits?

Directives à l'intention des établissements alimentaires pendant un avis de faire bouillir l'eau.

Où puis-je avoir de plus amples renseignements?

Pour avoir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le bureau le plus proche de Conservation Manitoba ou avec la Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba en composant les numéros mentionnés sur cette feuille ou appelez Health Links au 788-8200 ou au 1 888 315-9257.

Conservation Manitoba

Winnipeg	(204) 945-0675
Télécopieur	(204) 945-1211
Brandon	(204) 726-6064
Télécopieur	(204) 726-6567
Virden	(204) 748-2321
Télécopieur	(204) 748-2388
Steinbach	(204) 346-6060
Télécopieur	(204) 326-2472
Selkirk	(204) 785-5030
Télécopieur	(204) 785-5024

Lac du Bonnet	(204) 345-1447
Télécopieur	(204) 345-1415
Flin Flon	(204) 687-1625
Télécopieur	(204) 687-1623
Le Pas	(204) 627-8307
Télécopieur	(204) 623-1773
Killarney	(204) 523-5285
Télécopieur	(204) 523-4626
Dauphin	(204) 622-2030
Télécopieur	(204) 622-2306
Swan River	(204) 734-3436
Télécopieur	(204) 734-5151
Winkler	(204) 325-1750
Télécopieur	(204) 325-1758
Portage la Prairie	(204) 239-3188
Télécopieur	(204) 239-3185
Thompson	(204) 677-6704
Télécopieur	(204) 677-6652

Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba

Brandon	(204) 726-6079
Télécopieur	(204) 726-6290
Dauphin	(204) 622-2116
Télécopieur	(204) 622-2298
Beauséjour	(204) 268-6059
Télécopieur	(204) 268-6060

Bureau du médecin-hygiéniste en chef

300, rue Carlton, 4e étage
Winnipeg (Manitoba) R3B 3M9
Tél. : (204) 788-6666
Télééc. : (204) 948-2204

Renseignements compilés par le Drinking Water Coordinating Group